I.6.2 - POSTES SPECIFIQUES DE COORDONNATEUR ULIS EN COLLEGE, LYCEE ET LP

Les personnels enseignants des 1er et 2nd degrés constituent un dossier de candidature pour examen par une commission académique qui procédera, le cas échéant, à l'audition des candidats. La commission est constituée de la conseillère technique régionale du recteur pour l'ASH, d'un IEN-ASH et d'un chef d'établissement non concerné par le recrutement.

La commission de recrutement veillera à l'adéquation entre les exigences des postes et les capacités des enseignants ; les candidats ayant reçu un avis favorable de la commission seront affectés dans l'ordre de priorité suivant :

DETENTION DE LA CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE (CAPPEI, CAPA-SH, 2-CASH)	MODALITE D'AFFECTATION
enseignant qui détient un CAPPEI avec le module de professionnalisation ou le module d'approfondissement **correspondant au poste**	A titre définitif
enseignant titulaire du CAPPEI qui détient une certification avec un module de professionnalisation ou un module d'approfondissement **différent de celui du poste.** (l'enseignant retenu sera prioritaire pour suivre le module correspondant)	A titre définitif
enseignant qui achève sa formation CAPPEI	A titre provisoire
enseignant qui va partir en formation CAPPEI	A titre provisoire
enseignant qui ne détient pas le CAPPEI	A titre provisoire

NB : Les enseignants titulaires du CAPA-SH et du 2CA-SH sont réputés être détenteurs du CAPPEI.

PROCEDURE DE CANDIDATURE SUR POSTES SPEA ULIS

ACCES	CANDIDATS DU 1ER DEGRE	CANDIDATS DU 2ND DEGRE
Site académique	➢ Consultez la **fiche de poste ULIS** et la **liste de poste vacants** sur le site académique. Prenez contact avec le(s) chef(s) d'établissement concerné(s) pour connaître le projet ULIS de l'établissement	
ANNEXE 8 **et** **avis du supérieur hiérarchique**	➢ Complétez le formulaire de candidature pour un poste ULIS 2nd degré (annexe 8) ➢ Demandez l'avis de votre supérieur ☐ IEN de circonscription ou IEN-ASH ☐ Chef d'établissement ➢ Le formulaire de candidature transmis à la DIPE doit comporter l'avis du supérieur hiérarchique.	➢ Complétez le formulaire de candidature pour un poste ULIS 2nd degré (annexe 8) ➢ Demandez l'avis de votre supérieur hiérarchique ☐ Chef d'établissement d'exercice ou de rattachement. ➢ Le formulaire de candidature transmis à la DIPE doit comporter l'avis du supérieur hiérarchique.
Constitution du dossier	☐**formulaire de candidature** (annexe 8) dûment complétée avec l'avis du supérieur hiérarchique ☐**CV** issu d'I-Prof ; ☐**lettre de motivation ;** ☐**dernier rapport d'inspection** ou **compte-rendu de rendez-vous de carrière ;** ☐**fiche d'habilitation** (CAPPEI, CAPA-SH).	☐**formulaire de candidature** (annexe 8) dûment complétée avec l'avis du supérieur hiérarchique ☐**CV** issu d'I-Prof ; ☐**lettre de motivation ;** ☐**dernier rapport d'inspection** ou **compte-rendu de rendez-vous de carrière ;** ☐**fiche d'habilitation** (CAPPEI, CAPA-SH) ; ☐**copie des vœux sur SIAM** (cf. ci-dessous)
Formulation de vœux dans I-prof/ **SIAM**	**Sans objet**	➢ Cliquez sur saisissez vos vœux de mutation **dans iprof/les services/SIAM avant le lundi 04 avril 2022** à 18h00. ➢ Saisissez les vœux ETB correspondants et précisez impérativement au style rouge le type de poste (ULIS) dans la confirmation de demande de mutation. ➢ Cliquez sur retour aux demandes puis sur Editez un récapitulatif afin de vérifier ou votre saisie .
Transmission du dossier	➢ Envoyez le dossier complet par e-mail à *mvt2022@ac-aix-marseille.fr* Objet : ULIS 2022- NOM PRENOM - GRADE sous couvert du supérieur hiérarchique au plus tard le **lundi 04 avril 2022**, délai de rigueur.	

L'avis des corps d'inspection (inspecteur disciplinaire) sera demandé par la DIPE.

NB : Les enseignants affectés en ULIS à titre provisoire en 2021-2022 qui détiennent la certification et obtiennent un avis favorable auront la priorité pour être affectés à titre définitif sur le poste qu'ils occupent, à condition d'en formuler la demande l'année suivante. Ces postes sont identifiés « PSV » (poste susceptible d'être vacant) dans la liste de postes ULIS offerts au mouvement.